

Rencontre avec un intervenant des forces de l'ordre.

Par COLLYMORE Lizza seconde B

Ressentis des élèves :*« C'était bien et très intéressant ! »**« C'était vraiment constructif, j'ai appris des choses et en ai revu d'autres ! »**« J'ai aimé le côté interactif et l'humour du gendarme ! »**« Je n'avais jamais autant ri avec un membre des forces de l'ordre »*

Aujourd'hui notre classe de secondes B a rencontré un gendarme. Cette rencontre fut organisée par Madame Colineaux, notre professeur de latin, mais aussi, notre référente Culture/ Egalité du lycée du LPO La Jetée au François. Ce gendarme s'appelait Didier Gawlowicz (Petit clin d'œil aux originaires de Pologne :]). Pendant vingt ans, il a été gendarme et fait maintenant partie depuis sept ans de la BPDJ (Brigade de Prévention Délinquance Juvénile). Il est venu dans le cadre d'une sensibilisation aux problèmes de harcèlement et nous avons aussi abordé l'égalité : homme/femme.

Lizza COLLYMORE : « Avez-vous une préférence entre la gendarmerie et la BPDJ ? »

Didier GAWLOVICZ : « Les deux sont bien mais j'apprécie la BPDJ ! »

La BPDJ parcourt les établissements scolaires afin de faire de la prévention et de la sensibilisation auprès des jeunes sur la délinquance et sur les lois applicables. Ils nous apprennent de nouvelles choses mais peuvent changer nos idées erronées.

Pour beaucoup, par exemple, un délinquant est souvent caricaturé par un jeune « qui traîne dans la rue » cela est souvent due aux différentes images véhiculées à la télé ou sur internet. Mais pour la loi un délinquant est une personne jeune ou âgée ayant commis au moins une fois un délit.

Nous avons appris que le harcèlement est une forme de violence. Et pour la loi, la violence est « l'acte délibéré ou non [...] provoquant chez celui qui en est la victime [...] des conséquences dommageables pour sa personne ou ses biens. »

Il y a plusieurs types de violence, nous en avons retenu quelques-uns.

La violence physique : « si t'acceptes que quelqu'un te mette une baffe tous les jours, c'est lui laisser comprendre que tu es sa chose. » Pour la justice se servir d'un quelconque objet pour exercer une violence physique est une violence avec arme. Plus on fait mal, plus on est condamné.

La légitime défense : cela s'applique si on est victime d'une attaque non justifiée, « quelqu'un vient et vous frappe comme ça dans la rue ! Vous ne connaissez pas la personne, ne lui avez rien fait, c'est une attaque non justifiée » réel, dirigé vers une personne ou objet, la riposte doit être immédiate « sinon c'est de la vengeance », proportionnelle à l'attaque aussi ! « Si on vous met une simple gifle et que vous mettez cet auteur à terre, là il y a un problème... ! »

Question d'un élève : « est ce qu'on doit attendre qu'on nous attaque ? »

Réponse (de Didier) : « Si tu vois une personne qui tu fonces dessus avec un couteau, tu pars ! Il faut que ce soit vraiment nécessaire ! »

La violence verbale : ce peut-être de la diffamation (c'est dire quelque chose dans le but de causer du tort, que ce soit **vrai ou faux**), menacer...

« On est considéré innocent jusqu'à ce qu'on soit condamné coupable. » « Par exemple tout le monde connaît le phénomène : #mee too, #balance ton porc... Une jeune femme a posté un témoignage sur les réseaux avec les noms et prénoms de son agresseur contre qui elle n'avait pas porté plainte. C'est finalement elle qui a été condamnée pour diffamation à cause des données personnelles données. »

Le racket : la remise d'une chose à quelqu'un d'autre par la force ou la contrainte, le but étant d'instaurer la peur chez la victime... La première fois que ça nous arrive il faut le dire.

« A partir de 13 ans on peut être condamné de la moitié des peines d'un adulte, et à 16 ans si notre délit est jugé très grave on peut être jugé comme un adulte ! »

« Il ne faut jamais oublier que notre santé est notre bien le plus précieux, donc n'allez pas vous mettre en danger de mort quitte à perdre par exemple un sac à main... »

La violence conjugale : verbale/physique/moral Très souvent cela commence doucement puis va en crescendo... Il ne faut pas ignorer les premiers signes !

La violence sexuelle : « nous ne sommes pas des animaux, faire quelqu'un boire annulera son consentement »

Le harcèlement psychologique :

La violence psychologique : se traduit par le comportement, l'attitude répétée dans la durée. Cela altère la santé physique et mentale et se manifeste souvent par des moqueries.

Le harcèlement de rue : Il est très récurrent chez les filles et très rare pour les garçons. « En disant Hé mamzelle t'es vachement bonne ! On réduira cette fille à un état de viande... »

Si vous êtes victime ou témoin d'un harcèlement, on vous demande de le signaler.

En conclusion, les élèves de seconde B du lycée du François vous remercient pour votre intervention et votre disponibilité dans notre lycée ! Nous avons aimé pouvoir interagir avec vous.



COLLYMORE Lizza seconde B